

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		30/06/2023			30/06/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.	16 467	16 467			
Autres immobilisations corporelles	192 651	175 124	17 527	35 975	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	152 994		152 994	152 994	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	110		110	110	
Prêts					
Autres immobilisations financières	5 748		5 748	3 798	
	TOTAL (I)	367 971	191 592	176 379	192 878
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes	791		791		
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés	220 164	5 500	214 664	157 953	
Autres créances	87 907		87 907	74 599	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	272 751		272 751	337 906	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	6 650		6 650	11 183
	TOTAL (II)	588 264	5 500	582 764	581 641
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	956 234	197 092	759 143	774 519
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			3 700	
	(3) dont à plus d'un an			5 500	10 500
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/06/2023

30/06/2022

		30/06/2023	30/06/2022
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	44 801	44 801
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	330 390	327 749
	Résultat de l'exercice	3 863	2 641
	Total des fonds propres	379 055	375 191
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées	3 486	1 601
	Total des autres fonds associatifs	3 486	1 601
	Total des fonds associatifs	382 541	376 793
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		30 217
	Total des provisions		30 217
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	9	3 118
	Emprunts et dettes financières divers	106 270	64 459
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	101 646	79 465
	Dettes fiscales et sociales	91 948	117 684
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	73 128	75 585	
Produits constatés d'avance	3 600	27 200	
	Total des dettes	376 602	367 510
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	759 143	774 519
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	3 863,42	2 641,32
	(1) Dont à moins d'un an	376 602	367 510
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	9	
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		30/06/2023	30/06/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	12 973	16 361
	Prestations de services	32 695	42 801
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	379 800	383 883
	Dons	35 056	127 130
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	34 234	22 542
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	323 166	275 880
	Autres produits	589 092	556 103
	1 407 016	1 424 700	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	8 111	10 714
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	901 887	964 811
	Impôts, taxes et versements assimilés	10 561	10 054
	Rémunération du personnel	343 352	400 720
	Charges sociales	76 419	92 990
	Subventions accordées par l'association		
	Dotations aux amortissements et dépréciations	18 449	30 214
	Dotations aux provisions		7 740
	Autres charges	84 610	36 939
	1 443 388	1 554 182	
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	(36 372)	(129 482)
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	1 434	688
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières	13	73
	2 - RESULTAT FINANCIER	1 421	615
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	(34 951)	(128 867)
Charges financières	Produits exceptionnels	54 287	109 675
	Charges exceptionnelles	12 973	15 386
		4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	41 314
	Impôts sur les sociétés	2 499	23 814
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		61 034
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	1 462 736	1 596 097
	TOTAL DES CHARGES	1 458 873	1 593 455
	EXCEDENT ou DEFICIT	3 863	2 641
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		763 508
	Bénévolat		763 508
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		763 508
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		763 508	

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **759 143** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 462 736** euros et un total **charges** de **1 458 873** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **3 863** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2022** et finit le **30/06/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été comptabilisés en charges de l'exercice.

Titres de participations, titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Titres SASP

Aucune dépréciation n'a été apportée à la valeur des titres de la SASP détenus par l'association compte tenu des dispositions réglementaires (DNACG- LNR) applicables à la SASP. En effet, celle-ci doit présenter les garanties nécessaires à la constitution d'un fonds de réserve (en situation nette) de 10 % de son budget annuel avant le démarrage de la saison 2019/2020.

Cette remarque n'a pas d'incidence sur l'appréciation globale consolidée du groupement sportif (association + SASP) par la DNACG qui intègre une annulation des titres détenus.

Apport en compte courant à la SASP et abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune.

Il est rappelé au lecteur qu'il subsiste un abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune effectué au 30/06/2007 d'un montant de 300 000 € par l'association. En effet, par courrier en date du 14/09/2007 et en application de l'article 3 du protocole d'accord du 15/06/2006, la SASP avait informé l'association sur le fait qu'elle avait actionné l'abandon de compte courant pour un montant de 300 000 € avec clause de retour à meilleure fortune dans ses comptes arrêtés au 30/06/2007 et ceci au vu de l'arrêté intermédiaire au 31/03/2007 ainsi que de l'actualisation de son budget 2006/2007 qui en avait découlé.

Engagement de retraite

Compte tenu de la rotation importante de l'effectif salarié, seul le secrétariat (et avec un délai restant à courir encore important) pourrait faire l'objet de cette approche considérée en conséquence comme non significative.

Régime social des sportifs

Sécurité Sociale

a. Educateurs

Application des dispositions de :

- L'arrêté ministériel du 27 Juillet 1994,
- La circulaire du 28 juillet 1994 de la lettre,
- La lettre circulaire du 18 août 1994.

Depuis le premier contrôle URSSAF, le dispositif de franchise forfaitaire et de forfait visé par les textes n'est plus appliqué aux joueurs et éducateurs

b. Situation des jeunes des centres de formation des clubs sportifs

Les jeunes stagiaires sont hébergés, nourris au centre et certains sont pris en charge par l'association (scolarité, pensions, transport) sur la base de critères sociaux définis par les responsables du centre de formation. L'avantage en nature logement faisant l'objet d'une refacturation, sous forme d'une participation des stagiaires, n'est pas soumis à cotisations sociales.

Centre de Formation

Depuis le 1^{er} juillet 2008, le centre de formation a été transféré à la SASP.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	16 467					16 467
Instal., agencement, aménagement divers	11 364					11 364
Matériel de transport	82 143					82 143
Matériel de bureau, informatique et mobilier	99 144					99 144
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	209 118					209 118
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	152 994					152 994
Autres titres immobilisés	110					110
Prêts et autres immobilisations financières	3 798		4 050		2 100	5 748
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	156 902		4 050		2 100	158 852
TOTAL	366 021		4 050		2 100	367 971

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	16 467			16 467
Autres instal., agencement, aménagement divers	7 459	1 136		8 596
Matériel de transport	79 434	2 709		82 143
Matériel de bureau, mobilier	69 782	14 603		84 385
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	173 143	18 449		191 592
TOTAL	173 143	18 449		191 592

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/06/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	5 748	3 700	2 048
	Clients douteux ou litigieux	5 500		5 500
	Autres créances clients	214 664	214 664	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 702	1 702	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	847	847	
	Impôts sur les bénéfices	20 073	20 073	
	Taxes sur la valeur ajoutée	286	286	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	65 000	65 000	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance	6 650	6 650	
	TOTAL DES CREANCES		320 470	312 922
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	9	9		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	1 400	1 400		
	Fournisseurs et comptes rattachés	101 646	101 646		
	Personnel et comptes rattachés	23 352	23 352		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 328	23 328		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	42 886	42 886		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 383	2 383		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	104 870	104 870		
	Autres dettes	73 128	73 128		
	Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	3 600	3 600			
TOTAL DES DETTES		376 602	376 602		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		3 118			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	30 217		30 217	
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	30 217		30 217	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	10 500		5 000	5 500
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	10 500		5 000	5 500
TOTAL GENERAL		40 717		35 217	5 500
Dont dotations et reprises <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 			35 217		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	30/06/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			6 650
Charges constatées d'avance		6 650	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			6 650

--

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	30/06/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			3 600
Produits constatés d'avance		3 600	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			3 600

--

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	44 801			44 801
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	327 749	2 641		330 390
Résultat de l'exercice	2 641	3 863	2 641	3 863
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 601	7 500	5 615	3 486
Provisions réglementées				
TOTAL	376 793	14 005	8 257	382 541

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/06/2023	30/06/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9		9	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 992	53 050	4 942	9,32
Dettes fiscales et sociales	35 048	36 597	(1 549)	-4,23
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	73 128	75 585	(2 456)	-3,25
TOTAL	166 177	165 232	945	0,57

--

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	GRANT THORNTON							
	30/06/2023	30/06/2022	%	%	30/06/2023	30/06/2022	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	11 189	9 688	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	11 189	9 688	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	11 189	9 688	100,00	100,00				

Produits et Charges exceptionnels au 30/06/2023

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
67100000 - Charges exception. s/operat.gestion	1 023	
67120000 - Penalites et amendes	11 950	
77180000 - Autres produits except. de ges		48 671
77701000 - Quote part sub. minibus carave		5 306
77713000 - Quote part subv primo play		309
Totalisation	12 973	54 287

Effectif moyen

		30/06/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		2	
	Professions intermédiaires			
	Employés		5	
	Ouvriers			
	TOTAL		7	

--

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

RUGBY CLUB TOULONNAIS ASSOCIATION

Quai Lafontan
Stade Mayol
83 000 TOULON

Exercice clos le 30/06/2023

Grant Thornton

SA d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre
de la Compagnie régionale de Paris
RCS Paris B 632 013 843
Bureau de la Seyne sur Mer
183 Avenue de Rome ZA Les Playes
Jean Monnet Sud
83507 LA SEYNE SUR MER Cedex

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

RUGBY CLUB TOULONNAIS ASSOCIATION Exercice clos le 30 juin 2023

A l'assemblée générale de l'association RUGBY CLUB TOULONNAIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association RUGBY CLUB TOULONNAIS, relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqué.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.
Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

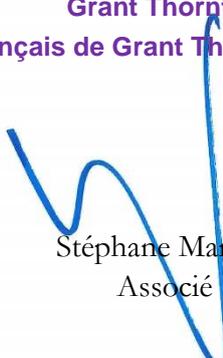
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Seyne sur mer, le 15/11/2023

Le Commissaire aux Comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International



Stéphane Marello
Associé

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		30/06/2023			30/06/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.	16 467	16 467			
Autres immobilisations corporelles	192 651	175 124	17 527	35 975	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	152 994		152 994	152 994	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	110		110	110	
Prêts					
Autres immobilisations financières	5 748		5 748	3 798	
	TOTAL (I)	367 971	191 592	176 379	192 878
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	791		791	
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés	220 164	5 500	214 664	157 953	
Autres créances	87 907		87 907	74 599	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	272 751		272 751	337 906	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	6 650		6 650	11 183
	TOTAL (II)	588 264	5 500	582 764	581 641
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	956 234	197 092	759 143	774 519
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			3 700	
	(3) dont à plus d'un an			5 500	10 500
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					



Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		30/06/2023	30/06/2022
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	44 801	44 801
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	330 390	327 749
	Résultat de l'exercice	3 863	2 641
	Total des fonds propres	379 055	375 191
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées	3 486	1 601
Total des autres fonds associatifs	3 486	1 601	
Total des fonds associatifs	382 541	376 793	
Provisions			
Provisions pour risques Provisions pour charges		30 217	
Total des provisions		30 217	
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	9	3 118	
Emprunts et dettes financières divers	106 270	64 459	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	101 646	79 465	
Dettes fiscales et sociales	91 948	117 684	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	73 128	75 585	
Produits constatés d'avance	3 600	27 200	
Total des dettes	376 602	367 510	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	759 143	774 519	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	3 863,42	2 641,32	
(1) Dont à moins d'un an	376 602	367 510	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	9		
ENGAGEMENTS DONNES			



Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		30/06/2023	30/06/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	12 973	16 361
	Prestations de services	32 695	42 801
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	379 800	383 883
	Dons	35 056	127 130
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	34 234	22 542
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	323 166	275 880
	Autres produits	589 092	556 103
Total des produits d'exploitation	1 407 016	1 424 700	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	8 111	10 714
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	901 887	964 811
	Impôts, taxes et versements assimilés	10 561	10 054
	Rémunération du personnel	343 352	400 720
	Charges sociales	76 419	92 990
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	18 449	30 214
	Dotation aux provisions		7 740
	Autres charges	84 610	36 939
	Total des charges d'exploitation	1 443 388	1 554 182
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(36 372)	(129 482)
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	1 434	688
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières	13	73
2 - RESULTAT FINANCIER		1 421	615
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		(34 951)	(128 867)
Charges financières	Produits exceptionnels	54 287	109 675
	Charges exceptionnelles	12 973	15 386
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		41 314	94 288
Impôts sur les sociétés		2 499	23 814
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			61 034
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		1 462 736	1 596 097
TOTAL DES CHARGES		1 458 873	1 593 455
EXCEDENT ou DEFICIT		3 863	2 641
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	755 396	763 508
	Bénévolat	755 396	763 508
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES	755 396	763 508
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole	755 396	763 508	



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règlements ANC (PCG et ANC 2018.06).

Le bilan de l'exercice présente un total de **759 143** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 462 736** euros et un total **charges** de **1 458 873** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **3 863** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2022** et finit le **30/06/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été comptabilisés en charges de l'exercice.

Titres de participations, titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.



Commentaire général sur les règles et méthodes comptables

ASSOCIATION RUGBY CLUB TOULONNAIS

Situation au 30/06/2023

Titres SASP

Aucune dépréciation n'a été apportée à la valeur des titres de la SASP détenus par l'association compte tenu des dispositions réglementaires (DNACG - LNR) applicables à la SASP. En effet, celle-ci doit présenter les garanties nécessaires à la constitution d'un fonds de réserve (en situation nette) de 10 % de son budget annuel avant le démarrage de la saison 2019/2020.

Cette remarque n'a pas d'incidence sur l'appréciation globale consolidée du groupement sportif (association + SASP) par la DNACG qui intègre une annulation des titres détenus.

Apport en compte courant à la SASP et abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune.

Il est rappelé au lecteur qu'il subsiste un abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune effectué au 30/06/2007 d'un montant de 300 000 € par l'association. En effet, par courrier en date du 14/09/2007 et en application de l'article 3 du protocole d'accord du 15/06/2006, la SASP avait informé l'association sur le fait qu'elle avait actionné l'abandon de compte courant pour un montant de 300 000 € avec clause de retour à meilleure fortune dans ses comptes arrêtés au 30/06/2007 et ceci au vu de l'arrêté intermédiaire au 31/03/2007 ainsi que de l'actualisation de son budget 2006/2007 qui en avait découlé.

Engagement de retraite

Compte tenu de la rotation importante de l'effectif salarié, seul le secrétariat (et avec un délai restant à courir encore important) pourrait faire l'objet de cette approche considérée en conséquence comme non significative.

Régime social des sportifs

Sécurité Sociale

a. Éducateurs

Application des dispositions de :

- L'arrêté ministériel du 27 Juillet 1994,
- La circulaire du 28 juillet 1994 de la lettre,
- La lettre circulaire du 18 août 1994.

Depuis le premier contrôle URSSAF, le dispositif de franchise forfaitaire et de forfait visé par les textes n'est plus appliqué aux joueurs et éducateurs

b. Situation des jeunes des centres de formation des clubs sportifs

Les jeunes stagiaires sont hébergés, nourris au centre et certains sont pris en charge par l'association (scolarité, pensions, transport) sur la base de critères sociaux définis par les responsables du centre de formation. L'avantage en nature logement faisant l'objet d'une refacturation, sous forme d'une participation des stagiaires, n'est pas soumis à cotisations sociales.

Centre de Formation

Depuis le 1^{er} juillet 2008, le centre de formation a été transféré à la SASP.



Faits caractéristiques

Etat exprimé en euros

FAIT MARQUANTS

Changement de gouvernance

Par décision du comité directeur du RCT Association du 24 janvier 2023, Patrice BLACHERE et Olivier ROUARD ont été désignés co-présidents du RCT Association.

Mouvements de personnel

L'effectif moyen du RCT Association a diminué suite à la sortie de 2 salariés.

Les indemnités liées au départ de ces salariés s'élèvent à 18 491 € sur cet exercice.

Contrôle URSSAF

Un contrôle URSSAF, portant sur les années 2020 à 2022, est intervenu dans le courant de l'exercice.

Par lettre d'observation du 10 août 2023, un redressement de 1 023 € a été notifié par l'URSSAF.

Ce redressement a été provisionné dans les comptes au 30 juin 2023.

En conséquence, les provisions pour risque d'un montant de 22 912 €, comptabilisées dans les comptes des exercices précédents, ont été reprises au 30 juin 2023.



Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	16 467					16 467
Instal., agencement, aménagement divers	11 364					11 364
Matériel de transport	82 143					82 143
Matériel de bureau, informatique et mobilier	99 144					99 144
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	209 118					209 118
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	152 994					152 994
Autres titres immobilisés	110					110
Prêts et autres immobilisations financières	3 798		4 050		2 100	5 748
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	156 902		4 050		2 100	158 852
TOTAL	366 021		4 050		2 100	367 971



Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	16 467			16 467
	Autres instal., agencement, aménagement divers	7 459	1 136		8 596
	Matériel de transport	79 434	2 709		82 143
	Matériel de bureau, mobilier	69 782	14 603		84 385
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations grevées de droits					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	173 143	18 449		191 592	
TOTAL		173 143	18 449		191 592



Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/06/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	5 748	3 700	2 048
	Clients douteux ou litigieux	5 500		5 500
	Autres créances clients	214 664	214 664	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 702	1 702	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	847	847	
	Impôts sur les bénéfices	20 073	20 073	
	Taxes sur la valeur ajoutée	286	286	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	65 000	65 000	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	6 650	6 650		
TOTAL DES CREANCES		320 470	312 922	7 548
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				



		30/06/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	9	9		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	1 400	1 400		
	Fournisseurs et comptes rattachés	101 646	101 646		
	Personnel et comptes rattachés	23 352	23 352		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 328	23 328		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	42 886	42 886		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 383	2 383		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	104 870	104 870		
Autres dettes	73 128	73 128			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	3 600	3 600			
TOTAL DES DETTES		376 602	376 602		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		3 118			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	30 217		30 217	
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	30 217		30 217	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	10 500		5 000	5 500
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	10 500		5 000	5 500
TOTAL GENERAL		40 717		35 217	5 500



Dont dotations et reprises
 { - d'exploitation
 - financières
 - exceptionnelles

35 217

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION Charges constatées d'avance		6 650	6 650
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			6 650



Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION Produits constatés d'avance		3 600	3 600
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			3 600



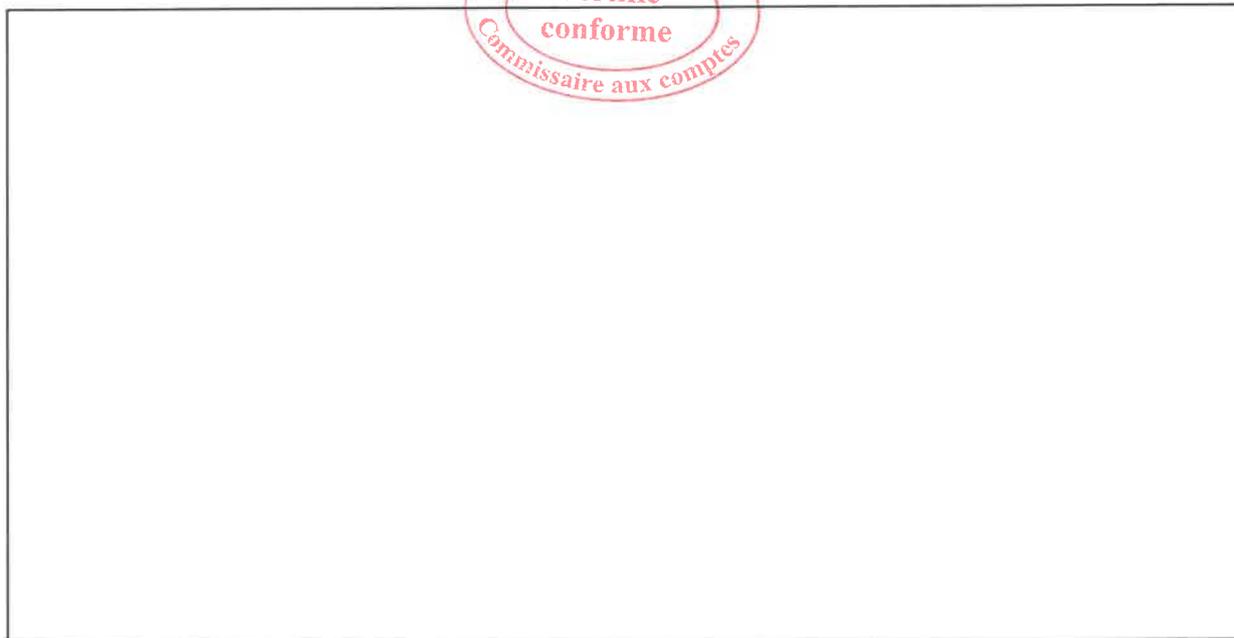
Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	44 801			44 801
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	327 749	2 641		330 390
Résultat de l'exercice	2 641	3 863	2 641	3 863
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 601	7 500	5 615	3 486
Provisions réglementées				
TOTAL	376 793	14 005	8 257	382 541



Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/06/2023	30/06/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9		9	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 992	53 050	4 942	9,32
Dettes fiscales et sociales	35 048	36 597	(1 549)	-4,23
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	73 128	75 585	(2 456)	-3,25
TOTAL	166 177	165 232	945	0,57



Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros	GRANT THORNTON				30/06/2023	30/06/2022	%	%
	30/06/2023	30/06/2022	%	%				
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	11 189	9 688	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	11 189	9 688	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	11 189	9 688	100,00	100,00				



Produits et Charges exceptionnels au 30/06/2023

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
67100000 - Charges exception. s/operat.gestion	1 023	
67120000 - Penalites et amendes	11 950	
77180000 - Autres produits except. de ges		48 671
77701000 - Quote part sub. minibus carave		5 306
77713000 - Quote part subv primo play		309
Totalisation	12 973	54 287



Effectif moyen

		30/06/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		2	
	Professions intermédiaires			
	Employés		5	
	Ouvriers			
	TOTAL		7	

